

Si vous êtes la personne visée par la demande

- Lisez les renseignements généraux et les directives.
- Remplissez toutes les sections du formulaire en caractères d'imprimerie (majuscules, minuscules et caractères accentués), à l'encre indélébile noire ou bleue.
- Incluez le paiement et les deux photocopies des documents délivrés par deux organisations distinctes qui nous permettront d'établir votre identité, soit la photocopie d'un document d'identité valide avec photo et la photocopie d'une preuve de domicile valide.
- Signez et datez la section 5.

Une attestation détaillée ne remplace aucunement un certificat ou une copie d'acte.

Si vous êtes un représentant légal, un avocat ou un notaire

Consultez les renseignements généraux et les directives.

Section 1 : Identification du demandeur – Personne qui fait la demande (section obligatoire)

1. Nom de famille du demandeur		2. Prénom du demandeur	
3. Adresse de résidence (numéro, rue, appartement, municipalité, province et pays)			4. Code postal
5. Ind. régional Numéro de téléphone (domicile)	6. Ind. régional Numéro de téléphone (cellulaire)	7. Ind. régional Numéro de téléphone (travail)	Numéro de poste
8. Cette demande concerne : <input type="checkbox"/> Moi-même <input type="checkbox"/> Autre, spécifiez : _____		9. Si vous êtes avocat ou notaire, inscrivez le numéro de dossier de votre client.	

Section 2 : Renseignements sur la personne visée par la demande

10. Nom de famille	11. Prénom usuel	12. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)
13. Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)	14. Date de naissance Année Mois Jour	15. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays)
16. Nom de famille du parent	17. Prénom du parent	18. Lien de parenté <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent
19. Nom de famille de l'autre parent	20. Prénom de l'autre parent	21. Lien de parenté <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent

Section 3 : Représentant légal, avocat et notaire

La personne visée par la demande doit consentir et signer cette section afin que vous soyez autorisé à effectuer une demande en son nom.

22. Je consens à ce que _____ puisse effectuer une demande d'attestation détaillée en mon nom, à titre de _____.

Signature obligatoire de la personne visée par la demande

23. Année Mois Jour

Section 4 : Modes de paiement

Nous pouvons traiter votre demande d'attestation dans un délai normal ou accéléré. Le coût et le délai de traitement varient selon le type de traitement que vous choisissez.

24. Type de traitement et montant à payer
 Traitement normal de 10 jours ouvrables : 25,00 \$
 Traitement accéléré de 3 jours ouvrables : 60,00 \$

25. Mandat postal ou bancaire Chèque } À l'ordre du Directeur de l'état civil

26. Carte de crédit
 VISA
 MasterCard
 Numéro de la carte de crédit
 Date d'expiration Mois Année

J'autorise le Directeur de l'état civil à prélever sur ma carte de crédit le montant inscrit à la case 24.

 Signature obligatoire du titulaire de la carte de crédit

Section 5 : Signature du demandeur

27. _____
 Signature obligatoire du demandeur

28. Année Mois Jour

Ne transmettez pas ce document avec le formulaire.

Qu'est-ce que l'attestation détaillée?

L'attestation détaillée porte sur les renseignements contenus dans l'exemplaire du constat de naissance ainsi que sur la nature des changements qui ont été apportés à l'acte de naissance de la personne visée par la demande, le cas échéant.

Voici quelques exemples de changements pouvant figurer à un acte de naissance :

- changement des prénoms et du nom de famille;
- changement de la mention du sexe;
- déclaration tardive de filiation;
- toute autre modification apportée à l'acte de naissance.

Qui peut-être le demandeur?

Le **demandeur** est la personne qui demande une attestation détaillée.

Afin de protéger l'identité des personnes inscrites au registre de l'état civil du Québec, une attestation détaillée ne peut être délivrée qu'à la personne visée par la demande d'attestation détaillée ou son représentant légal.

Demande pour une personne de moins de 18 ans

Le parent ou le tuteur d'une personne de moins de 18 ans peut présenter une demande d'attestation détaillée pour son enfant.

Représentant légal

Si vous êtes le représentant légal de la personne visée par la demande et que vous faites une demande en son nom, joindre le document démontrant que vous êtes son tuteur ou son mandataire.

Avocat et notaire

Si vous êtes un avocat ou notaire et que vous faites la demande au nom de votre client, vous devez inscrire, dans le formulaire, votre numéro de membre à la suite de votre nom de famille dans la case 1 et le numéro du dossier de votre client dans la case 9. De plus, vous devez vous assurer que la section 3 soit remplie et signée par la personne visée par la demande ou joindre tout autre document prouvant que vous êtes mandaté par cette personne.

Vous devez joindre la photocopie de votre carte de membre de la Chambre des notaires du Québec ou du Barreau du Québec.

Quels documents nous permettent d'établir l'identité d'une personne?

Le Directeur de l'état civil applique des mesures de sécurité afin de s'assurer que la personne qui demande un document d'état civil est autorisée à l'obtenir. Afin que nous puissions établir l'identité du demandeur, nous exigeons qu'il joigne à sa demande **deux documents délivrés par deux organisations distinctes**, soit

- un document d'identité valide avec photo;
- une preuve de domicile valide.

Vous devez obligatoirement nous transmettre **des photocopies** et non les documents originaux.

Liste des documents acceptés

Seuls les documents d'identité et preuves de domicile mentionnés ci-dessous sont acceptés. **S'il vous est impossible de fournir un tel document, communiquez avec nous** afin de déterminer la meilleure solution correspondant à votre situation.

Un document d'identité valide avec photo et signature

- Permis de conduire
Le permis de conduire est accepté comme document d'identité **seulement s'il n'est pas présenté comme preuve de domicile.**
- Carte d'assurance maladie
- Passeport canadien ou étranger
- Certificat de statut d'Indien

Une preuve d'adresse de domicile valide

- Permis de conduire
Le permis de conduire est accepté comme preuve de domicile **seulement s'il n'est pas présenté comme document d'identité avec photo.**
- Correspondance postale gouvernementale
- Facture d'une entreprise de fourniture d'énergie, de services téléphoniques ou de câblodistribution
- Relevé d'emploi ou bulletin de paie
- Certificat ou relevé d'assurance habitation ou automobile
- Relevé bancaire

Validité des documents

Tous les documents transmis doivent être en vigueur ou respecter la période de validité précisée. La validité du document est déterminée d'après la date de réception de la demande par le Directeur de l'état civil. Il faut obligatoirement nous transmettre des photocopies et non les documents originaux.

Recto verso d'un document

N'oubliez pas d'inclure la photocopie du verso d'un document lorsque cela s'avère nécessaire, notamment lorsqu'un changement d'adresse ou une date d'expiration y est inscrit.

Qualité des photocopies

Tous les documents photocopiés doivent être lisibles.

Langue des documents

Si le document exigé est rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais, joignez une traduction française effectuée ou certifiée conforme par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Pour joindre l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Site Internet : www.ottiaq.org
Courriel : info@ottiaq.org

Coût et délai de traitement

Nous pouvons traiter votre demande d'attestation dans un délai **normal** ou **accéléré**. Le coût et le délai de traitement varient selon le type de traitement que vous choisissez.

Si vous choisissez le traitement dans un délai normal, le document vous sera envoyé par la poste normale. Si vous choisissez le traitement accéléré, le document vous sera envoyé par Xpresspost (seulement si l'adresse de livraison est au Canada).

Tarifs et délais de traitement *

Traitement normal de 10 jours ouvrables	25,00 \$
Traitement accéléré de 3 jours ouvrables	60,00 \$

* Excluant le délai d'inscription de l'événement (s'il est récent) et le délai de livraison.
Les tarifs sont en dollars canadiens et en vigueur jusqu'au 31 mars 2023.

Quels modes de paiement sont acceptés?

Les modes de paiements acceptés sont : Carte de crédit Visa et MasterCard *, chèque, mandat postal, mandat bancaire.

* Les cartes de débit Visa et MasterCard ne sont pas acceptées.

Important :

- Aucun chèque postdaté n'est accepté; la demande et le chèque seront retournés au demandeur.
- Tout paiement par chèque pourrait entraîner un délai supplémentaire dans le traitement de la demande.

Comment transmettre cette demande?



Par la poste

Attestations
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Pour nous joindre



Par téléphone

Québec : 418 644-4545
Montréal : 450 644-4545
514 644-4545
Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 361-9596

Par courrier

Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6



Par courriel

etatcivil@dec.gouv.qc.ca

Site Internet

www.etatcivil.gouv.qc.ca